

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 20 JANVIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 20 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; COCGUEN Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

ECHEVEST Yannick ; GENETAY Stéphanie ; LE BIANIC Yvon ; LE MEAUX Vincent ; LEVEDER Adeline ; PETIT-LECLERC Françoise ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateurs absents :

BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; DE QUELEN Martine ; GOASDOUE Gérard.

Administrateur absent ayant donné pouvoir : Néant

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représentés : **00**

Date d'envoi des convocations : **Mercredi 12 janvier 2022.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2022-01-03	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION CREATION DES POSTES DE DIRECTION DU CIAS, DE COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DE CHARGE (E) DE PROJET DEVELOPPEMENT SOCIAL DU BUDGET PRINCIPAL DE L'AGGLOMERATION AU BUDGET CIAS
-----------------------	--

Suite aux modifications intervenues dans les missions et compétences confiées au CIAS, et conformément à la délibération DEL 2021-12-52 en date du 16/12/2021, le Conseil d'Administration doit créer des postes directement sur le Budget CIAS.

Il est proposé au Conseil d'Administration de créer les postes ci-après sur le Budget CIAS et de créer le tableau des effectifs du CIAS à compter du 1^{er} janvier 2022.

- Direction CIAS,
- Coordination administrative,
- Chargé (e) de Projet de Développement Social

Vu la délibération DEL 2021-12-52, nouvelles répartitions des compétences du CIAS,

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur la création des postes de Direction CIAS, Coordination Administrative, et de Chargé (e) de Projet Développement Social,

VALIDE la création du Tableau des effectifs du CIAS, détaillé ci-dessous,

CIAS					
NOM	PRENOM	EMPLOI - GRADE	ECHELON	QUALITE	CATEGORIE
HENRION	Yannick	Attaché Principal	6 ^{ème} échelon	Titulaire /35 H Temps complet	A
ALFONSO	Pierre	Adjoint Administratif Principal de 1 ère classe	6 ^{ème} échelon	Titulaire /35 h / Temps complet	C
MAZURIE	Emeline	Attachée /Chargée de Projet – Développement Social	1 ^{er} échelon	Contractuelle /35 h /Temps complet	A

VALIDE le transfert des postes du CIAS du Budget Principal de l'Agglomération au Budget du CIAS à compter du 01 janvier 2022,

DIT que le Budget prévisionnel du CIAS 2022, prévoira les dépenses de fonctionnements liées aux charges de personnel (chapitre 012).

PREVOIT l'inscription à l'ordre du jour du prochain Comité Technique de la création des trois postes.

PREVOIT la publicité de ces dits-postes à la Bourse de l'emploi du CDG 22.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,